AR Prefecture
058-215800566-20261027-2026_37-DE
Reçu le 30/10/2026

DELIBERATIONS N° 2026-37
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 10
Date de convocation : 20.10.2026
Acte n° : 7.1

SEANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.
La séance a été publique.

Présents : : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme BAILLY Elodie, M. FABRY Jean-Baptiste, M. ACHDJIAN Azade, Mme GOGOT Anaëlle, Mme DEWAVRIN Cyrielle, M. FERRAND Geoffray, M. CAPUANO Henri, Mme GILBERT Anne, M. GAUTHIER Laurent
Absente excusée : Mme DUGUET Coralie
Madame BAILLY Elodie a été nommée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°2 : VIREMENT DE CREDIT AU COMPTE 21538

Au budget 2026, a été prévu pour l'opération : vidéoprotection sur le compte 21538 autres réseaux la somme de 20 000 €. Suite à la réception des devis après le vote du budget, il convient d'apporter un crédit supplémentaire à cette opération pour la somme de 25 000 €.
Il convient de prendre une décision modificative consistant à modifier les prévisions budgétaires initiales, comme suit :

Section d'investissement	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
C/ 2131 : construction bâtiment	25 000 €			
C/21538 : autres réseaux		25 000 €		
Total chapitre 21	**25 0000 €**	**25 000 €**	**0**	**0**

Total général	**0 €**	**0 €**

Le Maire demande aux membres de bien vouloir approuver cette décision modificative.
POUR : 9 CONTRE :0 ABSTENTION : 1

Décision approuvée à la majorité des suffrages exprimés.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

La secrétaire,
Elodie BAILLY

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

MAIRIE de CHAMPVOUX